



Pour diffusion immédiate

[ENGLISH VERSION BELOW]

COMMUNIQUÉ

PANEL SUR LA LÉGALISATION DU CANNABIS DANS LE CADRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'AJEFA

Edmonton, 29 mai 2018 – L'Association des juristes d'expression française de l'Alberta (AJEFA) vous convie à son assemblée générale annuelle (AGA) qui aura lieu le 1^{er} juin à 16 h dans la salle Robert-Toutant (006) de La Cité francophone (8627, rue Marie-Anne-Gaboury, Edmonton).

Suivant l'AGA, le public est invité à assister à un panel d'experts sur la légalisation du cannabis. Quatre juristes l'aborderont sous différents angles : Maître Elsy Gagné (contexte historique), Maître Maryse Trudel (code criminel), Maître Carole Aippersbach (*Traffic Safety Act*) et Maître Gabriel Joshee-Arnal (accommodements raisonnables). Une période de questions suivra les présentations.

La vente des billets étant terminée, 115 personnes assisteront au banquet annuel de l'AJEFA. La conférencière invitée sera l'Honorable Mary Moreau, juge en chef de la Cour du banc de la Reine en Alberta, et le prix Jean-Louis-Lebel sera remis au professeur émérite en sciences politiques, Edmund A. Aunger. Ce prix est attribué à une personne qui fait preuve d'un dévouement exceptionnel à l'avancement de la francophonie en Alberta qui touche le domaine juridique. Pour plus d'information sur nos invités de marque, consultez notre site Web au www.ajefa.ca

L'AJEFA tient à remercier ses commanditaires de leur généreuse contribution à la tenue de son banquet annuel : Ogilvie LLP, McCuaig Desrochers, Campus Saint-Jean et le Centre collégial de l'Alberta, Maître Gérard Lévesque (et contributeurs), l'ACFA, Bergeron et Co., Lamoureux Culham et Parlee McLaws.

– 30 –

La mission de l'AJEFA est de faciliter l'accès au public aux services juridiques en français et de promouvoir l'utilisation de la langue française dans l'administration de la justice en Alberta.

Source : Denise Lavallée
Directrice générale
780 450-2443, poste 102
direction@ajefa.ca



Pour diffusion immédiate

MEDIA RELEASE

PANEL ON THE LEGALIZATION OF CANNABIS AT AJEFA ANNUAL GENERAL MEETING

May 29, 2018 – The general public is invited to *Association des juristes d'expression française de l'Alberta* (AJEFA – French-speaking Lawyer's Association of Alberta) Annual General Meeting (AGM) to be held June 1st at 4 pm in Suite 006 at La Cité francophone (8627-91 Street NW, Edmonton).

Following the AGM, the public is also invited to attend a panel of French-speaking lawyers on the legalization of cannabis. The issue will be examined from different angles: Elsy Gagné (historical context), Maryse Trudel (Criminal Code), Carole Aippersbach (Traffic Safety Act) and Gabriel Joshee-Arnal (reasonable accommodations). A question period will follow the presentations.

As ticket sales are complete, 115 people will attend the annual AJEFA banquet. The guest speaker will be Honorable Mary Moreau, Chief Justice of the Court of Queen's Bench in Alberta. The Jean-Louis-Lebel Award will be presented to Emeritus Professor of Political Science, Edmund A. Auger. This award is given to a person who demonstrates exceptional dedication to the advancement of Alberta's Francophonie in the legal field. For more information on our distinguished guests, visit our website at www.ajefa.ca

AJEFA wishes to thank its sponsors for their generous contribution to the annual banquet: Ogilvie LLP, McCuaig Desrochers, Campus Saint-Jean, Centre collégial de l'Alberta, Gérard Lévesque (and contributors), ACFA, Bergeron and Co., Lamoureux Culham and Parlee McLaws.

- 30 -

The AJEFA's mission is to facilitate access to judicial services in French and to promote the use of French in the administration of justice in Alberta.

Source : Denise Lavallée
Executive Director
780-450-2443, poste 102
direction@ajefa.ca